



LA CULTURE

Bulletin trimestriel du Programme de la statistique culturelle

N° 87-004-XPB au catalogue

Été 1996

Vol 8, N°2

Profil des danseurs : Enquête sur la population active du secteur culturel

Pina La Novara, Marketing et diffusion, le Programme de la statistique culturelle

Les travailleurs du secteur culturel exercent diverses activités, que ce soit la sculpture, la peinture, la danse, la littérature et les emplois à forte intensité technologique dans les domaines du cinéma et de la radiodiffusion, en passant par l'administration des activités artistiques ainsi que l'archivage des oeuvres et la gestion des documents. Comme le secteur culturel englobe un large éventail d'entreprises et d'institutions (musées, bibliothèques, maisons d'édition, stations de télévision et de radio, studios d'enregistrement, etc.), il a toujours été ardu de déterminer la taille de sa population active et d'en cerner les caractéristiques. Bien qu'elle ne réponde pas à tous les besoins en information, l'Enquête sur la population active du secteur culturel (EPASC) constitue la plus importante initiative que l'on ait réalisée au Canada afin d'établir le profil statistique des personnes qui se livrent à des activités culturelles et artistiques. Cette enquête a été menée à la demande de Développement des ressources humaines Canada, qui désirent obtenir de l'information en vue de l'élaboration des programmes de formation et d'emploi destinés au secteur culturel. Les résultats de l'EPASC portent sur 156 600 personnes qui, en 1993, travaillaient avec rémunération ou sans rémunération, mais en vue de faire carrière, comme artistes, gestionnaires, autres spécialistes et techniciens dans 11 domaines choisis. Ainsi, on a recueilli des données sur les caractéristiques démographiques des travailleurs, la situation vis-à-vis de l'activité, l'emploi, le niveau de scolarité, le revenu et le soutien financier ainsi que les répercussions de la technologie sur la carrière. (Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur cette enquête, veuillez vous reporter à *La culture en perspective*, vol. 7, n° 3.)

Les professions des répondants ont été classifiées suivant la Classification type des professions de 1991. Les artistes ont été classifiés selon les catégories suivantes:

- Peintres, sculpteurs et travailleurs assimilés
- Artisans
- Designers
- Directeurs artistiques, producteurs et chorégraphes
- Musiciens et autres travailleurs assimilés
- Danseurs
- Acteurs et autres artistes du spectacle
- Écrivains
- Autres professions de la littérature

On peut également obtenir, contre recouvrement des coûts, le profil d'autres professions artistiques. De plus, des données sur des professions non artistiques (gestionnaires, bibliothécaires et archivistes, techniciens et préposés au travail de bureau) sont également disponibles.

suite p. 2

Quelles sont les caractéristiques démographiques des danseurs? Quel revenu tirent-ils de leurs activités culturelles? Comment ont-ils appris leur art? À leur avis, quelles sont les répercussions de la technologie sur leur carrière? Grâce à l'EPASC, on peut répondre à ces questions et à bien d'autres encore. Le présent article met l'accent sur les réponses fournies par 1 300 personnes dont la profession principale en 1993 était la danse. D'entrée de jeu, il convient de souligner que ces données ne nous permettent pas d'établir le profil de tous les danseurs au Canada¹. L'échantillon a été constitué uniquement à

¹ Selon le Recensement de 1991, le nombre de personnes dont la profession principale était la danse s'élevait à 3 840.

Dans ce numéro...

Profil des danseurs : Enquête sur la population active du secteur culturel	1
Pour faire plus ample connaissance avec le SCIAN	3
Que signifie pour vous le SCIAN ?	4
Il est partie... Un nouveau programme de statistique sportive est lancé	5
L'impact économique	6
Calendrier de la collecte des données du PSC	7



Statistique Canada / Statistics Canada



Canada

partir des listes de membres des associations, des conseils et des organismes culturels associés à la danse. En d'autres termes, les données portent uniquement sur les danseurs appartenant aux groupements ou organismes qui ont fourni la liste de leurs membres à Statistique Canada. Il peut y avoir des différences notables entre ces personnes et les danseurs qui font partie d'autres organismes au chapitre des caractéristiques démographiques et de l'activité. Toutefois, il s'agit de l'information la plus détaillée dont nous disposons à des fins d'analyse.

...davantage de danseuses que de danseurs

La danse est une des rares professions artistiques où les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes. Plus des trois quarts (77 %) des danseurs interrogés étaient des femmes. L'artisanat constitue la seule autre profession artistique où les femmes affichent une nette supériorité numérique (70 %). Cela contraste vivement avec les données du Recensement de 1991 sur la population active du secteur culturel dans son ensemble : l'écart entre les sexes était moins prononcé, les hommes étant un peu plus nombreux. D'après le Recensement, les hommes représentaient 54 % de la population active occupée du secteur culturel, et les femmes, 46 %, ce qui correspond sensiblement aux proportions observées à l'échelle de la population active totale.

...davantage de jeunes danseurs célibataires

En 1993, les danseurs constituaient le groupe d'artistes le plus jeune, affichant une moyenne d'âge de 33 ans, suivis des designers (moyenne de 38 ans) ainsi que des acteurs et des autres artistes du spectacle (40 ans). Neuf danseurs sur dix (87 %) étaient âgés de 15 à 44 ans. Sans doute parce qu'ils sont relativement jeunes, les danseurs se sont classés juste derrière les acteurs au chapitre de la proportion de personnes célibataires (46 %). Trente-huit pour cent étaient mariés et 4 % vivaient en union libre. La proportion de personnes mariées était plus faible (29 %) dans un seul groupe d'artistes : les acteurs.

...les danseurs consacrent moins de temps aux études formelles que les autres artistes

La plupart des répondants à l'EPASC, qu'ils soient artistes ou non, ont indiqué avoir fait des études postsecondaires, à l'université ou ailleurs. Quarante-cinq pour cent des personnes interrogées avaient un diplôme universitaire, comparativement à 15 % de la population active totale du Canada. Environ la moitié des personnes interrogées qui exerçaient une profession artistique ont déclaré être titulaires d'un diplôme universitaire. C'est chez les danseurs que la proportion de diplômés universitaires était la plus faible (24 %). Dix-sept pour cent des danseurs ont indiqué avoir fait des études universitaires

sans avoir décroché de diplôme; 15 % avaient fait des études postsecondaires ailleurs qu'à l'université; 43 % avaient fait des études secondaires ou avaient un niveau de scolarité moindre. Par comparaison, seulement 18 % de tous les artistes avaient fait des études secondaires ou avaient un niveau de scolarité moindre, celui-ci étant le plus haut niveau de scolarité systématique atteint.

D'après une étude sur le secteur culturel (*Réalisons l'avenir: L'audio-visuel et les arts du spectacle : Enjeux en matière de ressources humaines*²), si le pourcentage de danseurs qui ont fait des études postsecondaires est plus faible, c'est sans doute parce qu'ils sont très jeunes lorsqu'ils amorcent leur formation professionnelle. En effet, ils peuvent être appelés très tôt à choisir entre les études postsecondaires et la danse. Lorsqu'on a demandé aux danseurs d'indiquer comment ils avaient acquis leurs compétences et leurs connaissances professionnelles, la formation en cours d'emploi a été mentionnée le plus souvent (33 %), suivie, de loin, de l'université (12 %) ainsi que des ateliers et des séminaires (12 %). D'après l'étude sectorielle, l'apprentissage par la pratique est très important pour tous les travailleurs du secteur culturel.

Parmi les répondants à l'enquête, les danseurs ont indiqué dans la plus forte proportion avoir voulu suivre une formation culturelle en 1993, mais ne l'ont pas fait (42 %). Au deuxième rang, on retrouve les artisans (41 %), suivis des acteurs (39 %) et des designers (38 %). Le coût trop élevé (59 %) et le manque de temps (20 %) constituent les raisons le plus souvent invoquées par les danseurs, comme par les membres des autres professions artistiques à cet égard.

Les danseurs et le marché du travail

À l'instar des autres artistes, de nombreux danseurs cumulaient plusieurs emplois. Les personnes dont la profession principale était la danse occupaient en moyenne deux emplois en 1993; cependant, les emplois secondaires n'étaient pas forcément liés à la danse ni même à la culture. Le nombre moyen d'emplois occupés était plus élevé chez les danseurs que chez l'ensemble des artistes (1,7 emploi), même si le nombre de semaines de travail par année n'était pas beaucoup plus grand. Au moins 42 % des danseurs ont déclaré 20 semaines de travail ou moins pour tous leurs emplois en 1993, alors qu'un peu plus de la moitié (54 %) ont travaillé plus de 40 semaines durant l'année. Ce pourcentage est inférieur à celui enregistré dans les autres professions artistiques à l'exception des écrivains et des artisans, et est égal à celui des musiciens. Bien que la

² *Réalisons l'avenir: L'audio-visuel et les arts du spectacle : Enjeux en matière de ressources humaines*, Les Associés de recherches Ekos inc., 1994 (étude commanditée par Développement des ressources humaines Canada).

durée de la semaine de travail des danseurs soit loin d'être exceptionnelle chez les artistes, près de la moitié (42 %) des danseurs ont déclaré moins de 20 heures de travail par semaine. Par contre, 58 % des personnes dont l'emploi principal était la danse travaillaient plus de 40 heures par semaine.

Alors que la catégorie «travailleurs autonomes seulement» représentait près de 60 % des artistes, cette proportion était réduite de moitié chez les danseurs.

Revenu : les danseurs cèdent le pas aux autres artistes

Selon l'étude sectorielle, bien des gens font carrière dans le domaine des arts parce qu'il importe que leur vie professionnelle ait un sens à leurs yeux. La plupart des artistes du spectacle, et les danseurs ne font pas exception, parlent d'un appel irrésistible ou d'une passion pour la scène. Malheureusement, bien que la satisfaction professionnelle soit souvent élevée, les compensations financières soit bien souvent trop basses, tout particulièrement dans le cas des danseurs. Le revenu moyen qu'ils tiraient de leurs activités culturelles s'élevait à 14 400 \$ en 1993, comparativement à 20 300 \$ pour l'ensemble des artistes. Toutes sources confondues (y compris les activités non culturelles), le revenu moyen des danseurs passe à 16 300 \$. Cela demeure néanmoins bien en-deçà de la moyenne des artistes dans leur ensemble (25 400 \$) et de la population active occupée au Canada (30 200 \$) en 1993.

Comme les revenus peuvent varier considérablement au sein d'un groupe professionnel du secteur culturel, il est utile d'analyser le revenu médian. Il s'agit de la valeur qui partage en deux groupes égaux les revenus déclarés, la moitié des revenus étant supérieures au revenu médian et l'autre moitié, inférieurs. Le revenu médian s'avère moins biaisé que les autres mesures, car il fait abstraction des valeurs aberrantes (les danseurs dont le revenu est extrêmement faible ou élevé). Dans le cas des danseurs, le revenu médian tiré des activités culturelles s'élevait à 11 800 \$, ce qui est inférieur à la moyenne de 14 400 \$. Les danseurs sont sensiblement au même niveau que l'ensemble des artistes au chapitre du revenu médian tiré des activités culturelles (11 500 \$).

D'autre part, il y a très peu d'écart entre le revenu total médian (toutes sources de revenu confondues) et le revenu total moyen des danseurs (16 800 \$ comparativement à 16 300 \$); cela demeure inférieur au revenu total médian de l'ensemble des artistes (19 400 \$).

Répercussions des changements technologiques

Par rapport aux autres groupes d'artistes, les danseurs étaient les moins susceptibles

suite p. 3

d'être touchés par les changements technologiques. Le tiers (34 %) d'entre eux ont déclaré que les changements technologiques avaient eu un impact sur leur vie professionnelle depuis 1990, ce qui est environ la moitié du pourcentage enregistré pour l'ensemble des artistes (63 %). Ces résultats n'ont rien de surprenant, car, fondamentalement, la danse constitue une façon de s'exprimer à l'aide du corps humain, qui n'a pas encore été remplacé par la machine. Si elle n'a guère eu d'impact sur la danse, la technologie a sans contredit laissé une empreinte sur la chorégraphie et la conception de décors. Plus de 80 % des membres du groupe professionnel des directeurs artistiques, des producteurs et des chorégraphes ont indiqué que les changements technologiques avaient eu un effet sur leur travail au cours des trois années précédentes.

La plupart des artistes qui ont déclaré avoir été touchés par les changements technologiques depuis 1990 n'ont pas été formés afin de s'y adapter; à ce chapitre, les danseurs ne font pas exception. Les trois quarts des danseurs interrogés n'ont pas suivi une telle formation comparativement à 72 % de tous les artistes.

La danse, toujours la danse

En résumé, les danseurs sont relativement plus jeunes et moins susceptibles d'être mariés que de nombreux autres artistes. Ils occupent souvent plusieurs emplois simultanément et sont peu rémunérés pour leur travail. En raison des exigences relatives à l'apprentissage de leur profession, les danseurs ont tendance à ne pas suivre le même cheminement que nombre de leurs confrères artistes en matière de formation et de perfectionnement. Ils sont beaucoup moins susceptibles d'obtenir un diplôme universitaire étant donné que la formation en cours d'emploi est plus importante. □

Pour faire plus ample connaissance avec le SCIAN

(Système de classification des industries de l'Amérique du Nord)

Mary Cromie, rédactrice en chef, La culture en perspective

Dans le dernier numéro de *La culture en perspective*, le lecteur a pu constater que l'on est en train de réviser en profondeur, en Amérique du Nord, la structure de codage dont on se sert pour recueillir, compiler et diffuser des statistiques sur les entreprises canadiennes (voir «Introduction au SCIAN», *La culture en perspective*, vol. 8, n° 1). Cette révision a lieu en collaboration avec les bureaux de statistique des États-Unis et du Mexique. Il faut se rappeler que l'ajout d'une quelconque

activité à la classification ne signifie pas automatiquement que des données de Statistique Canada seront disponibles à ce niveau. Nous sommes plutôt en train d'élaborer une structure qui permettra de faire en sorte que, dans toutes les enquêtes actuelles et futures, les établissements dont les procédés de production se ressemblent seront classifiés de façon uniforme.

Dans l'article précédent, nous avons indiqué la raison d'être de la révision, énuméré les critères servant à définir les classes industrielles et décrit en détail le nouveau secteur «Information et industries culturelles». Dans le présent article, nous allons décrire l'autre grand secteur culturel, c'est-à-dire les «Arts, spectacles et loisirs». Ce secteur compte trois sous-secteurs : Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes; Établissements du patrimoine; Loisirs, divertissement, loteries et jeux de hasard.

Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes

Ce sous-secteur regroupe les établissements qui produisent ou organisent des spectacles sur scène exécutés par des acteurs, des chanteurs, des danseurs, des formations musicales et des musiciens, des athlètes et d'autres professionnels du spectacle. Il comprend également des professionnels du spectacle indépendants et les établissements qui administrent leur carrière. Ce sous-secteur est beaucoup plus détaillé qu'il ne l'était dans la Classification de 1980.

La classification reconnaît quatre processus fondamentaux : la production d'événements, la promotion et la présentation d'événements, la gestion et la représentation des professionnels du spectacle et, enfin, les activités consistant à fournir les compétences artistiques, créatrices et techniques nécessaires à la

SECTEUR ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS

ARTS D'INTERPRÉTATION, SPORTS-SPECTACLES ET ACTIVITÉS CONNEXES	
XX	Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes
XXX	Compagnies d'arts d'interprétation
XXXX	Compagnies de théâtre
XXXX	Compagnies de danse
XXXX	Formations musicales et musiciens
XXXX	Autres compagnies d'arts d'interprétation
XXX	Sports-spectacles
XXXX	Sports-spectacles
XXX	Promoteurs (présentateurs) d'événements artistiques, sportifs et autres
XXXX	Promoteurs (présentateurs) d'événements artistiques, sportifs et autres, avec installations
XXXX	Promoteurs (présentateurs) d'événements artistiques, sportifs et autres, sans installations
XXX	Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres professionnels du spectacle
XXXX	Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres professionnels du spectacle -
XXX	Artistes, auteurs et interprètes indépendants
XXXX	Artistes, auteurs et interprètes indépendants
ÉTABLISSEMENTS DU PATRIMOINE	
XX	Établissements du patrimoine
XXX	Établissements du patrimoine
XXXX	Musées
XXXX	Lieux historiques et d'intérêt patrimonial
XXXX	Jardins botaniques et zoologiques
XXXX	Autres établissements du patrimoine
LOISIRS, DIVERTISSEMENT, LOTERIES ET JEUX DE HASARD	
XX	Loisirs, divertissement, loteries et jeux de hasard
XXX	Installations sportives et récréatives
XXXX	Terrains de golf
XXXX	Centres de ski
XXXX	Marinas
XXXX	Centres récréatifs, sportifs et de conditionnement physique
XXXX	Salles de quilles
XXX	Installations de divertissement
XXXX	Parcs d'attractions et jardins thématiques
XXXX	Salles de jeux électroniques
XXX	Loteries et jeux de hasard
XXXX	Casinos, sauf dans les hôtels
XXXX	Autres loteries et jeux de hasard
XXX	Autres services de loisirs et de divertissement
XXXX	Autres services de loisirs et de divertissement

suite p.4

production de ces représentations sur scène. Les quatre classes proposées pour les arts d'interprétation sont définies en fonction des compétences particulières des professionnels du spectacle qui participent aux représentations. Dans la version antérieure de la Classification type des industries (celle de 1980), les compagnies d'arts d'interprétation, les promoteurs et les artistes indépendants étaient tous regroupés sous un seul code : «Agences de spectacles et artistes». Mais la structure révisée offre beaucoup plus de détails en répartissant les troupes de théâtre, de danse et de musique et les artistes indépendants non musiciens. De plus, selon la procédure prescrite, le Canada détaillera encore davantage le codage de la structure de classification accompagnant le présent article. (Ce codage à cinq chiffres est autorisé dans le cadre du système nord-américain, pourvu que les détails supplémentaires puissent se fondre dans la classification à quatre chiffres du SCIAN.) Au Canada, les catégories *Compagnies de théâtre, sauf compagnies de comédie musicale, et Compagnies de comédie musicale et d'opéra* recevront un code à cinq chiffres sous la rubrique *Compagnies de théâtre*.

La structure proposée établit une distinction claire entre les compagnies d'arts d'interprétation et les artistes (indépendants). Bien qu'il ne s'agisse pas d'un phénomène propre au monde des arts et du spectacle, le travail à la pique est particulièrement important dans ce secteur, et la distinction établie entre cette activité et l'activité de production enrichit le processus de différenciation. Il est toutefois difficile d'appliquer cette méthode dans le cas des formations musicales (compagnies) et des musiciens, surtout dans le cas des formations de musique populaire. Ces établissements tendent à être peu structurés, et il peut se révéler difficile de distinguer les compagnies des pigistes. C'est pourquoi le SCIAN regroupe les formations musicales et les musiciens dans une même classe.

La structure du SCIAN comprend deux classes sous Promoteurs (présentateurs) d'événements artistiques, sportifs et autres, l'une pour ceux qui possèdent leurs propres installations et l'autre pour ceux qui n'en ont pas, ce qui permet de souligner les différences considérables au chapitre des structures de coûts.

Sous-secteur du patrimoine

Le sous-secteur des Établissements du patrimoine comprend les établissements qui se consacrent à la préservation et à l'exposition d'objets, de lieux et de merveilles naturelles ayant une valeur historique, culturelle et éducative. Les quatre classes de ce sous-secteur sont les suivantes : Musées (y compris les musées d'art), Lieux historiques et d'intérêt patrimonial, Jardins botaniques et zoologiques et Autres établissements du

patrimoine. Dans le sous-secteur des Établissements du patrimoine, l'activité *Autres établissements du patrimoine* se subdivise en deux catégories à cinq chiffres : *Parcs naturels et aires de conservation* et *Autres établissements du patrimoine*. Cette dernière catégorie comprend les centres d'exposition, les centres d'art autogérés et les centres d'interprétation.

Sous-secteur des loisirs, du divertissement, des loteries et des jeux de hasard

Le sous-secteur Loisirs, divertissement, loteries et jeux de hasard compte trois groupes principaux. Le groupe Installations sportives et récréatives englobe des établissements qui exploitent et mettent à la disposition des clients des installations où ceux-ci peuvent pratiquer activement un sport ou une activité récréative. Les cinq classes composant ce groupe couvrent les types d'installations les plus populaires en Amérique du Nord. Le groupe Installations de divertissement englobe les établissements qui exploitent et mettent à la disposition des clients des lieux et des installations utilisés principalement à des fins de divertissement. Enfin, le groupe Loteries et jeux de hasard comprend les exploitants de casinos, de loteries, de salles de bingo ainsi que d'autres établissements dont l'activité principale se rapporte aux jeux de hasard.

Changement de classification - profiter au maximum d'une amélioration

Dans les catégories des promoteurs (présentateurs), le fait de combiner les sports et les arts d'interprétation constitue une limite importante de la classification de 1997. Cependant, nous étudions la possibilité de séparer les arts et les sports en deux catégories distinctes. De même, la classification ne fait pas de distinction entre entreprises culturelles avec ou sans but lucratif. Nous prévoyons, toutefois, que l'ajout, dans nos enquêtes, de questions sur la nature de l'entreprise nous permettra de répartir ces deux populations. En ce qui concerne le vaste éventail de métiers qui entrent dans la catégorie des «Artistes, auteurs et interprètes indépendants,» c'est-à-dire des musiciens ambulants jusqu'aux chorégraphes, en passant par les acteurs, les visualistes, les magiciens et les cinéastes, il ne faut pas oublier que toute tentative d'enquêter sur ce groupe de personnes aurait lieu en fonction d'une classification des professions, plutôt qu'à l'aide d'un code commun de classification des activités économiques. Par conséquent, l'hétérogénéité de cette activité ne présentera pas, en soi, de problème.

De façon générale, dans le domaine culturel, les détails supplémentaires offerts par la nouvelle structure profiteront à tous les utilisateurs de données (voir l'article d'accompagnement : «Que signifie pour vous le SCIAN ?»).

Que signifie pour vous le SCIAN ?

Si vous travaillez dans le secteur des arts et de la culture au Canada, vous savez sans doute qu'il est important de disposer d'une information de qualité lorsqu'il est question de mesurer le rendement de votre secteur d'activité, de cerner ses forces et faiblesses par comparaison avec les autres secteurs, d'évaluer les politiques gouvernementales et la législation et, chose de plus en plus fréquente, de faire face aux réductions de financement et aux restrictions financières. Bon nombre d'entre vous se tournent vers Statistique Canada lorsque vous voulez obtenir une telle information.

Certains considèrent les enquêtes menées dans le cadre du Programme de la statistique culturelle (PSC) comme la seule source valable de statistiques sur les arts et la culture. Toutefois, de plus en plus souvent, nous essayons de trouver d'autres sources de données déjà existantes ayant un lien avec la recherche dans le domaine des arts et de la culture. Statistique Canada réalise un grand nombre d'enquêtes sur les ménages et les entreprises, enquêtes qui permettent bien souvent de recueillir une information utile pour nos clients. Cependant, nous ne disposons pas d'instruments de recherche qui nous permettraient premièrement de trouver, et deuxièmement d'extraire l'information pertinente que peuvent contenir les nombreuses bases de données. Par exemple, il ne nous est pas possible de puiser des données sur les compagnies discographiques dans les résultats de bon nombre des diverses enquêtes sur l'emploi.

Cette situation est attribuable au fait que la plupart des enquêtes de Statistique Canada (sauf celles du PSC) se fondent sur la Classification type des industries (CTI) de 1980 et que, dans le système actuel, il n'existe pas de classification industrielle unique pour quantité d'industries culturelles, par exemple les compagnies discographiques. Ces dernières sont plutôt classées soit dans le secteur de la fabrication, où les données à leur sujet sont amalgamées aux données sur les compagnies de reproduction de disques et de cassettes et les fabricants d'instruments de musique, soit dans le secteur du commerce de gros. L'information recueillie sur ces compagnies dans le cadre de ces sondages est à toutes fins utiles inexistante. De même, de très nombreux autres domaines du secteur culturel sont très mal couverts par le système de la CTI de 1980.

C'est dans ce contexte que la conversion au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pourra présenter un grand intérêt pour vous qui essayez d'approfondir vos connaissances des arts et de la culture au-delà de

suite p.5

l'information présentée dans les enquêtes menées dans le cadre du PSC. Le nouveau système de classification, en cours d'élaboration, permettra de classer les divers domaines du secteur des arts et de la culture en autant d'industries indépendantes au sein de l'économie. Qui plus est, il s'agit du premier système à reconnaître que l'activité des organismes culturels est reliée à la propriété intellectuelle, non aux biens matériels. Par exemple, les éditeurs de musique s'occupent de droit d'auteur, non de musique en feuille. De même, l'activité des éditeurs de livres consiste à trouver, faire paraître, distribuer et commercialiser des écrits, indépendamment du format. Ils ne sont pas engagés essentiellement dans la fabrication de produits matériels composés de feuilles de papier reliées. Dans le SCIAN, quantité d'industries culturelles autrefois incluses dans le secteur de la fabrication feront partie d'un nouveau groupe industriel nommé «Information et industries culturelles». La fabrication de produits matériels particuliers ne constituera plus l'activité qui les définira. Par conséquent, lorsqu'un éditeur de livres commencera à faire paraître des CD-ROM, on continuera de le considérer comme un éditeur de livres.

Dans le SCIAN, les industries et les institutions culturelles sont définies d'une façon qui reflète plus fidèlement la nature de leurs activités. Elles ne sont plus noyées dans un moule industriel défini par les activités de fabrication, le commerce de gros et les services de divertissement. Donc, les données recueillies au moyen du nouveau système présenteront plus de pertinence pour les analystes du secteur culturel. Qu'en résultera-t-il pour les utilisateurs de nos statistiques ? Le véritable avantage découlera de la possibilité de mettre à profit une plus vaste gamme de sources de données de Statistique Canada. En outre, comme le SCIAN sera utilisé également aux États-Unis et au Mexique, les données sur les secteurs culturels américain et mexicain seront recueillies suivant les mêmes définitions industrielles qu'au Canada, ce qui devrait faciliter considérablement les comparaisons entre les trois pays.

Pour terminer, il convient de donner un mot d'avertissement. L'utilisation de classifications culturelles nouvelles et améliorées ne sera pas nécessairement synonyme de données nouvelles et améliorées dans tous les domaines. La nouvelle structure devrait en fait mettre l'accent sur les domaines pour lesquels il n'existe pas de données utilisables actuellement. Il est possible que les industries incluses de fraîche date dans les classifications ne soient pas couvertes par les enquêtes existantes ou n'y soient pas représentées adéquatement. Par exemple, les données sur des industries comme celles de la publication de musique et des services d'information en direct resteront limitées, voire inexistantes, jusqu'à ce qu'on ait élaboré des instru-

ments d'enquête adéquats et amélioré les bases de sondage existantes. Pour certaines industries, le SCIAN enrichira peut-être la gamme des données disponibles, tandis que pour d'autres, il pourra tout au plus permettre de déceler les lacunes, que nous pourrions essayer à plus long terme de combler. Nous avons déjà commencé à chercher en collaboration avec d'autres ministères et des associations industrielles des moyens de constituer des bases de données plus vastes sur les divers secteurs culturels. Ont occupé une place d'importance dans ce processus les efforts déployés au moment de l'élaboration du SCIAN pour assurer la qualité des définitions industrielles. Cela s'est fait en collaboration avec bon nombre des utilisateurs de nos données. Nous leur sommes reconnaissants de l'aide qu'ils nous ont fournie à cet égard.

À l'heure actuelle, nous ne disposons pas des ressources requises pour élargir le champ d'observation des enquêtes. Toutefois, nous espérons pouvoir le faire dans les années à venir, de façon à ce que les enquêtes couvrent toutes les composantes de la nouvelle structure. La réalisation de cet espoir dépendra du soutien que nous fournira à ce moment-là la communauté culturelle, laquelle inclut bien sûr les ministères gouvernementaux concernés, au palier tant fédéral que provincial, de même que le secteur privé. □

Il est partie...

Un nouveau programme de statistique sportive est lancé

Le sport amateur et le sport professionnel font partie intégrante de la vie canadienne depuis des générations. Des milliers de Canadiens pratiquent des sports d'équipe tels que le hockey, le baseball et le soccer, tandis que d'autres se mesurent seuls à d'autres adversaires, par exemple au tennis ou au plongeon, ou encore essaient d'aller au bout d'eux-mêmes en courant des marathons. Un nombre considérable d'entraîneurs et d'organiseurs travaillent bénévolement au sein de groupes liés à la condition physique et au sport amateur. Au fil des ans, les Canadiens, grands amateurs de hockey et de football professionnels, sont aussi devenus de plus en plus nombreux à assister aux matchs de baseball et de basket-ball. L'importance des sports pour les Canadiens est donc incontestable : des données tirées d'une étude (du Centre de recherches Décima Ltée) semblent indiquer que la majorité des Canadiens (90 %) reconnaissent que le sport fait autant partie de la culture canadienne que la musique, le cinéma ou la littérature. De plus, en 1995 au Forum mondial sur l'activité physique et le sport, le premier ministre Jean Chrétien a souligné que «l'activité physique et le sport sont profondément enracinés dans la culture

canadienne». Selon l'UNESCO, la définition de la culture inclut sans contredit le sport, un concept repris dans la nouvelle publication du Programme de la statistique culturelle, soit *Le Canada, sa culture, son patrimoine et son identité : Perspective statistique* (n° 87-211 au catalogue).

Sur le plan économique, les chiffres sont impressionnants. On a estimé qu'en 1992, à l'échelle nationale, la valeur des biens et services achetés qui étaient liés aux sports a atteint plus de 4,1 milliards de dollars. Quant à la part du PIB attribuable directement et indirectement aux industries sportives, elle a atteint 9,6 milliards de dollars en 1992-1993. Le nombre correspondant d'emplois liés directement ou indirectement au sport totalisait presque 214 000.

Malgré la disponibilité de telles données, les décideurs des secteurs public et privé, qui s'efforcent de créer et de promouvoir au Canada des programmes de sport amateur et de sport professionnel, ne disposent pas suffisamment de données sur l'impact du sport. Voilà pourquoi Sport Canada et le Programme de la statistique culturelle de Statistique Canada ont récemment joint leurs efforts pour mettre sur pied un programme de recherche sur la statistique sportive. Celui-ci a comme objectifs de définir et de conceptualiser ce qui se rattache au sport, d'intégrer et d'analyser les données existantes provenant de diverses sources et, au besoin, de créer de nouveaux moyens de recueillir des données, et ce, afin de pouvoir fournir des données complètes sur les sports. Ces objectifs seront atteints au moyen de consultations que tiendront Statistique Canada et Sport Canada avec des représentants de ministères fédéraux et provinciaux et du secteur privé.

Nous souhaiterions connaître à la fois vos besoins en matière de données sur les sports et la nature de celles dont vous disposez déjà. Votre collaboration nous aidera grandement à mettre en vigueur un programme de statistique sportive cohérent et fiable. Nous formerons un comité consultatif national sur le sport composé de représentants de tous les partenaires intéressés. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Simon Parcher au (613) 951-1390 ou, par télécopieur, au (613) 951-9040. □

L'impact économique du secteur des arts et de la culture, 1993-1994

Notes méthodologiques et définitions

Selon les dernières données et analyses sur l'impact économique du secteur des arts et de la culture, la contribution directe de l'infrastructure des arts et de la culture à l'économie canadienne s'établit à 29,2 milliards de dollars (ou 4,7 %), et presque 900 000 emplois directs sont tributaires de ce secteur en 1993-1994.

La classification du secteur des arts et de la culture peut se faire selon de nombreux critères. Pour l'évaluation de l'incidence économique de ce secteur en 1993-1994,

le cadre des statistiques culturelles de l'UNESCO a été retenu, car il constitue le point de départ le plus logique. Les données sur la publicité étant déjà recueillies par le biais de certaines industries culturelles (p. ex. l'édition de revues et de journaux et la radio-télédiffusion), nous avons jugé utile d'inclure toute la branche de la publicité dans notre univers. Outre l'absence du sport, il s'agit là de la principale divergence par rapport à la définition de l'UNESCO.

Comparaisons avec des études et statistiques antérieures

Les estimations de l'impact économique de 1993-1994 d'après le modèle d'entrées-sorties sont les plus rigoureuses et les plus cohérentes dont on dispose à l'heure actuelle sur le secteur culturel. Les

La contribution au produit intérieur brut (PIB) est établie en dollars courants en se fondant sur les entrées primaires de bien-fonds, de main-d'oeuvre et de capital. Les données proviennent en majorité des enquêtes de base sur les branches d'activité, et les estimations de l'impact économique indirect sont calculées à l'aide d'un multiplicateur tiré des tableaux d'entrées-sorties du système de comptabilité nationale de Statistique Canada.

utilisateurs de ces plus récentes estimations doivent noter que la définition ad hoc de la culture a changé par rapport à celle d'une étude effectuée en 1992-1993. Dans cette étude, on avait estimé à 15,9

L'impact économique du secteur des arts et de la culture, 1993-1994

Arts et culture : Canada	Impact direct		Impact direct et indirect	
	Emplois	PIB 000 000 \$	Emplois	PIB 000 000 \$
Édition et impression	77 400	4 235,9	117 050	5 893,3
Industrie cinématographique	36 100	1 019,3	71 175	2 118,1
Radio-télédiffusion	54 700	3 511,1	80 950	5 463,2
Production et distribution de disques	2 750	248,7	4 400	417,8
Spectacles sur scène	70 600	544,9	96 050	833,6
Établissements du patrimoine	32 150	920,2	45 000	1 269,9
Bibliothèques	34 400	1 097,7	48 200	1 514,8
Arts visuels	36 500	689,5	42 350	944,6
Enseignement des arts et de la culture	23 800	581,2	31 200	778,8
Architecture	12 800	405,6	15 350	486,7
Design	13 600	533,0	21 000	852,8
Photographie	13 900	241,4	16 100	350,0
Publicité ¹	76 300	1 744,6	118 300	2 791,4
Fabrication de biens culturels	22 850	1 199,1	31 950	1 784,0
Vente en gros	20 650	2 503,7	27 000	3 330,0
Vente au détail	348 250	8 370,7	403 950	11 467,7
Secteur public	22 750	1 337,0	29 900	1 787,2
Total	899 500	29 183,6	1 199 925	42 083,9
Part (%) de l'économie globale et de l'ensemble du marché du travail	6,9	4,7	9,2	6,8

¹ Cette catégorie n'est pas incluse dans le cadre des statistiques culturelles de l'UNESCO

milliards de dollars l'impact économique direct sur le produit intérieur brut et à quel-que 460 000 le nombre d'emplois directs associés à l'activité du secteur des arts et de la culture. Les résultats obtenus dans le cadre de l'étude de 1993-1994 portent l'impact à près de 30 milliards de dollars et le nombre d'emplois à près de 900 000.

Les estimations de 1993-1994 comprennent les postes suivants : matériel culturel; publicité; design; architecture; photographie; données améliorées sur la vente au détail des biens culturels, dont les livres, les journaux, les périodiques, les autres imprimés, les enregistrements, les bandes vidéo, les instruments de musique, ainsi que le matériel et les fournitures photographiques. On va donc beaucoup plus loin que lors des études d'impact économique antérieures, qui se limitaient aux points de vente spécialisés comme les librairies et les disquaires. Enfin, en ce qui concerne les statistiques sur l'emploi, on s'est fondé sur une source et une méthodologie différentes - l'Enquête mensuelle sur la population active - lorsque c'était possible pour établir les estimations de 1993-1994 afin de mieux saisir l'incidence des employés contractuels ou «pigistes».

En dépit des améliorations apportées, l'étude de 1993-1994 n'est pas définitive. En effet, certaines activités culturelles, comme les spectacles donnés par les artistes dans les boîtes de nuit, les festivals et autres activités et événements culturels (studio d'enregistrement, films tournés ici par des producteurs de films étrangers, infrastructure des associations culturelles), ne sont pas entièrement couvertes en raison d'un manque de données. Toutefois, les données manquantes sont probablement peu nombreuses relativement aux données dont on dispose effectivement.

Enfin, on a effectué en 1994 une étude du marché du travail de la population active du secteur culturel qui ne portait que sur les emplois. En se fondant sur le Recensement de 1991 comme seule source de données, ainsi que sur les classifications types des professions et des industries de 1980, on a estimé que la population active du secteur culturel s'établissait à environ 670 000. La définition du secteur de la culture utilisée cette année-là n'englobait pas les secteurs de la fabrication, de la vente de gros ou au détail, ni de la publicité, mais elle comprenait celui des télécommunications.

Par conséquent, le cadre se distinguait nettement des structures adoptées en 1992-1993 et 1993-1994.

Pour de plus amples renseignements sur l'étude de l'impact économique veuillez communiquer avec Michel Durand, Chef de la Section de la recherche et de la communication au (613) 951-1566 ou avec John Gordon au (613) 951-1565. Un rapport détaillé concernant la méthodologie et les définitions y afférentes sera disponible sous peu. □

Calendrier de la collecte des données du PSC

1994 (données de 1993-1994)	1995 (données de 1994-1995)	1996 (données de 1995-1996)	1997 (données de 1996-1997)
Arts d'interprétation (sans but lucratif)	Arts d'interprétation (sans but lucratif)		Arts d'interprétation (sans but lucratif) et théâtre commercial
Établissements du patrimoine		Établissements du patrimoine	
Dépenses publiques	Dépenses publiques	Dépenses publiques	Dépenses publiques
Livres	Livres		Livres
Périodiques	Périodiques		Périodiques
Enregistrement sonore (maisons de disques)		Enregistrement sonore (maisons de disques et édition de musique)	
Écoute de la télévision	Écoute de la télévision	Écoute de la télévision	Écoute de la télévision
Film et vidéo (4 enquêtes)	Film et vidéo (4 enquêtes)	Film et vidéo (3 enquêtes - pas les Distributeurs)	Film et vidéo (4 enquêtes)
		Distributeurs de films - enquête trimestriel (pilote) - données de 1996 →	

